

Date de réception

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

| 24 (01/2014   | 28 /01 / 2014  | N° d'enregistrement<br>FOS214 p 0009,                 |  |  |  |  |  |
|---|--|---|--|--|--|--|--|
|   | 1. Intitulé du projet  | TO A POST OF THE PARTY OF                             |  |  |  |  |  |
| Création de serres  | multichapelles au lieu dit le (  | Chêne   |  |  |  |  |  |
|   | lication du maître d'ouvrage ou du                                     | pélifionnaire   |  |  |  |  |  |
| 2.1 Personne physique   |  |   |  |  |  |  |  |
| Nom   | Prénom   |   |  |  |  |  |  |
| 2.2 Personne morale   |  |   |  |  |  |  |  |
| Dénomination ou raison sociale  | GAEC PRIMVAL   |   |  |  |  |  |  |
| Nom, prénom et qualité de la personne<br>habilitée à représenter la personne morale | Monsieur Redureau Bertrand   |   |  |  |  |  |  |
| RCS / SIRET 3 2 5 6 8 4 1 9 7   | 5 1 0 0 0 1 1 5 Forme  | jundique GAEC   |  |  |  |  |  |
| Joignez   | à votre demande l'annexe obli  | gatoire n°1   |  |  |  |  |  |
| 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau<br>di                                       | des sevils et affères annexé à l'art<br>mensionnement correspondant du | icle R. 122-2 du code de l'environnement et<br>proiet |  |  |  |  |  |
| N° de rubrique et sous rubrique   | Caractéristiques du projet au re                                       | egard des seuils et critères de la rubrique           |  |  |  |  |  |
| 36°   | Création de 1 lot de serres mu   | ltichapelles sur une surface de 38335 m².             |  |  |  |  |  |

# 4. Caracteristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

### 4.1 Nature du projet

Création de serres multichapelles en matière plastique. Le lot sera constitué de 24 chapelles. La présentation du projet est réalisée à travers l'annexe n°4.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif premier est le développement économique du Groupement d'Exploitations Agricoles en Commun PRIMVAL. La mise en place de ce type de culture permet une croissance plus rapide des plants par l'augmentation des températures à l'intérieur des serres. Les structures permettent aussi à l'exploitant de diminuer les apports d'eau, de fertilisants, et d'intrants. Les doses sont apportées au plus près des plantes et en quantité adaptée.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

La phase de conception est réalisée par une équipe pluridisciplinaire d'architectes et bureau d'études techniques spécialisés:

- cabinet d'architectes Atelier 14 (permis de construire au titre de d'urbanisme)
- cabinet cadegeau (dossier loi sur l'eau / formulaire d'évaluation simplifiée des incidences natura 2000 / et demande cas par cas d'étude d'impact)

Les travaux seront réalisés par l'entreprise serres JRC.

## 4.3.2 dans so phase d'exploitation

En phase d'exploitation les travaux sont d'origines agricoles. L'entreprise PRIMVAL pratique des cultures maraîchères en plein champ et sous serres.

| 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administra décision de l'autorité administra dossier(s) d'autorisation(s).   | strative(s) d'autorisation le projet d<br>tive de l'Etat compétente en r                     | <b>0-t-il été ou sera-t-il s</b> o<br>natière d'environnen | <b>oumis ?</b><br>nent devra êti   | re jointe au(x) |
|---|--|--|------------------------------------|-----------------|
| Permis de construire suivant le c<br>Dossier de déclaration loi sur l'<br>simplifié d'incidences natura 200 | eau suivant le code de l'envir   |  | formulaire d                       | évaluation      |
| 4.4.2 Précisez icl pour quelle procédu  |  |  |                                    |                 |
| Permis de construire suivant l'a  | article R431-16 du code de l'ur  | banisme  |                                    |                 |
| 4.5 Dimensions et caractéristiques du pr  | rojet et superficie globale (assiette) (   | de l'opération - précise                                   | r les unités de m                  | esure utilisées |
| Grande  | urs caractéristiques   |  | Vale                               | ur              |
| Lots de serres multichapelles<br>Nombre de Chapelles plastiques<br>Surface des serres multi-chapell         | es   |  | 1 lot<br>24 Chapelles<br>38 335 m² |                 |
| 4.6 Localisation du projet  |  |  |                                    |                 |
| Adresse et commune(s) d'implantation  | Coordonnées géographiques <sup>1</sup>   | Long. 47 ° 16 ,25  | 00 Lat. 01 °                       | 21 ,44 ,, 00    |
| Lieu dit le Chêne<br>44450 La Chapelle-basse-Mer  | Pour les rubriques 5° a), 6° b) en Point de départ : Point d'arrivée . Communes traversées : |  | ) et b), 32° ; 41°<br>" Lat°       | et 42° :        |
| 4.7 S'agit-il d'une modification/extension  | on d'une installation ou d'un ouvre  | age existant ?   | Oui                                | Non             |
| 4.7.1 Si ovi, cette installation ov cet o   | ouvrage a-t-il falt l'objet d'une étu  | de d'impact ?  | Oui                                | Non             |
| 4.7.2 Sì oui, à quelle date a-t-il été a  | utorisé ?  |  |                                    |                 |
| 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un progran<br>SI oui, de quels projets se compose l                         |  |  | Oui                                | Non X           |
|   |  |  |                                    |                 |

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

| 5. 5   | ensibili  | té env            | ironnementale de la zone d'implantation envisagée                                 |  |  |  |
|--|---|-------------------|---|--|--|--|
| 5.1 Occupation des sols<br>Quel est l'usage actuel des so  | als sur le  | e lieu d          | te votre projet ?   |  |  |  |
| Cultures maraîchères en p  |   |                   |   |  |  |  |
| Existe-t-il un ou plusieurs doc<br>concernés) réglementant l'oc  | cument<br>ccupati   | ls d'ur<br>on des | banisme (ensemble des documents d'urbanisme oui Non Non                           |  |  |  |
| d'approbation : Frécisez le ou les règlements applicables à la zone du projet  | se situe en zone NCi du POS (se référer à l'extrait du POS et au règlement annexés)  Plan local d'urbanisme est en cour de réalisation (2014) mais pas applicable. Il fait  pplicables à l'objet une évaluation environnementale notamment l'étude des zones humides. |                   |   |  |  |  |
| environnementale ?  5.2 Enieux environnementaux  | dans I  | a zone            | yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet |  |  |  |
| Le projet se situe-t-il :  | Oui   | Non               | Lequel/Laquelle ?   |  |  |  |
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et florístique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? |   | X                 |   |  |  |  |
| en zone de montagne ?  |   | X                 |   |  |  |  |
| sur le territoire d'une<br>commune littorale ?   |   | X                 |   |  |  |  |
| dans un parc national, un<br>parc naturel marin, une<br>réserve naturelle (régionale<br>ou nationale) ou un parc<br>naturel régional ?                 |   | x                 | Le projet est situé dans la zone humide d'importance majeure de la Loire          |  |  |  |
| sur un territoire couvert par<br>un plan de prévention du<br>bruit, arrêté ou le cas<br>échéant, en cours<br>d'élaboration?                            |   | X                 |   |  |  |  |

| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?  |     | x   |  |
|--|-----|-----|--|
| dans une zone<br>humide ayant fait l'objet<br>d'une délimitation ?   |     | ж   | Pas de zone humide recensée dans le cadre de l'élaboration du Plan<br>Local d'Urbanisme. Et pas de zone humide détectée suivant l'arrêté<br>de 2009 portant sur la délimitation des zone humides.  |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? | E-1 |     | La commune est concernée par un Plan de prévision des risques naturels d'inondation : PPRI de la Loire Amont(approuvé en 2001)  La construction de serres est accepté par le règlement et les travaux d'entraînent pas de modification de la zone inondable. |
| si oui, est-il prescrit ou<br>approuvé?  |     |     |  |
| dans un site ou sur des sols<br>pollués ?  |     | x   |  |
| dans une zone de répartition<br>des eaux ?   |     | ×   |  |
| dans un périmètre de<br>protection rapprochée d'un<br>captage d'eau destiné à<br>l'alimentation humaine?                                       |     | [H] |  |
| dans un site inscrit ou<br>classé ?  |     | ×   |  |
| Le projet se situe-t-il, dans ou<br>à proximité :  | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ?  |
| d'un site Natura 2000 ?  | x   |     | Le projet est situé à 2200 mètres du Site d'importance Communautaire<br>SIC FR5200622 et de la Zone de Protection Spéciale ZPS 5212002 de la<br>Vallée de la Loire.  |
| d'un monument historique<br>ou d'un site classé au<br>patrimoine mondial de<br>l'UNESCO?   |     | x   |  |

# 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

## **6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ?** Veuillez compléter le tableau suivant

| de l'environnement :  | Oui  | Non  | De quelle nature ? De quelle importance ?  Appréciez sommairement l'impact potentiel  |
|---|--|--|---|
| engendre-t-il des<br>prélèvements<br>d'eau?   |  | x  |   |
| impliquera-t-il des<br>drainages / ou des<br>modifications<br>prévisibles des<br>masses d'eau<br>souterraines ?   |  | [x]  |   |
|   |  |  |   |
| est-il excédentaire<br>en matériaux ?   |  | X  |   |
| est-il déficitaire en<br>matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les<br>ressources naturelles<br>du sol ou du sous-<br>sol ?  |  | x  |   |
| est-il susceptible<br>d'entraîner des<br>perturbations, des<br>dégradations, des<br>destructions de la<br>biodiversité<br>existante : faune,<br>flore, habitats,<br>continuités |  | X  | La zone aménagée ne présente pas d'espace boisé classé (art L.130 du Code de l'Urbanisme) ou d'éléments de paysage à préserver (art L.123.1.7 du Code de l'Urbanisme).  Le site d'étude n'est pas concerné par un biotope remarquable.  Il ne présente pas d'intérêt écologique particulier. Il n'abrite pas d'espèces faunistiques ou floristiques rares et/ou protégées en application de l'article L. 411-1 à 7 du code de l'environnement.  |
| est-il susceptible<br>d'avoir des<br>incidences sur les<br>zones à sensibilité<br>particulière<br>énumérées au 5.2 du<br>présent formulaire ?                                   |  | x  | Le site ne présente pas de sensibilité particulière au niveau environnemental, et de biotope et biocénose remarquable.  Il est en dehors des sites natura 2000 situé à 2200 mères au nord-ouest du projet.  |
|   | engendre-t-il des prélèvements d'eau?  impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines?  est-il excédentaire en matériaux?  est-il déficitaire en matériaux?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol?  est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des dégradations de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques? est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du | engendre-t-il des prélèvements d'eau?  impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  est-il excédentaire en matériaux ?  est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?  est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du | engendre-t-il des prélèvements d'eau?  impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines?  est-il excédentaire en matériaux?  est-il déficitaire en matériaux?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du soussol?  est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des dégradations, des déstructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du |

| r                             |  | -   |     |  |
|-------------------------------|--|-----|-----|--|
|                               | Engendre-t-il la<br>consommation<br>d'espaces naturels,<br>agricoles, forestiers,<br>maritimes ? |     | *   | Parcelle située sur une parcelle agricole maraichère   |
|                               | Est-il concerné par<br>des risques<br>technologiques ?   |     | (×  |  |
| Risques<br>et<br>nuisances    | Est-il concerné par<br>des risques naturels ?  | X   |     | Les risques majeurs pouvant être rencontrés sur la commune sont : - Séisme (aléa 3 sismique modéré) - Inondation De 1982 à 1999 deux arrêtés de reconnaissance de catastrophe naturelle ont été recensé. Ils concernent les inondations, coulée de boue, et mouvements de terrain                            |
|                               | Engendre-t-il des risques sanitaires ?  Est-il concerné par des risques sanitaires ?             |     | [X] |  |
| Commodités<br>de<br>volsinage | Est-il source de<br>bruit ?<br>Est-il concerné par<br>des nuisances<br>sonores ?                 | [X] | [X] | La phase de réalisation des travaux occasionnera du bruit lié aux engins de chantier.  Ce sont des nuisances temporaires et de faible intensité. Les périodes de fonctionnement s'échelonneront le jour, hors des périodes de congés habituels (août).  Les réglementations sonores doivent être respectées. |
|                               | Engendre-t-il des odeurs ?  Est-il concerné par des nuisances olfactives ?                       |     | ×   |  |
|                               | Engendre-t-il des vibrations ?  Est-il concerné par des vibrations ?                             |     | ×   | Le terrassement sera réalisé à l'aide d'engins de chantiers type pelle à chenille. Aucun tir de mine n'est réalisé dans le cadre des travaux   |
|                               |  |     |     |  |

|                     | Engendre-t-il des<br>émissions lumineuses ?<br>Est-il concerné par<br>des émissions<br>lumineuses ?                                  |   | × |  |
|---------------------|--|---|---|--|
|                     | Engendre-t-il des<br>rejets polluants dans<br>l'air?   |   | X |  |
| Pollutions          | Engendre-t-il des<br>rejets hydrauliques ?<br>Si oui, dans quel<br>milieu ?  | X |   | Un dossier "loi sur l'eau" suivant les articles L214.1 à 11 et R214.1 à 60 du code de l'environnement est actuellement en cour de réalisation.  Les rejets concernent des eaux pluviales de ruissellement sur les serres. Les flux d'eaux pluviales sont régulés dans un bassin de rétention situé à l'est du projet. Ensuite elles sont rejetées après traitement dans un fossé situé au sud (se référer à l'annexe 3). |
|                     | Engendre-t-il la<br>production<br>d'effluents ou de<br>déchets non<br>dangereux, inertes,<br>dangereux ?                             | X | П | Le chantier de viabilisation produira des déchets qui seront<br>éliminés suivant leur classement (Déchet Inerte, Déchet Inerte<br>Banal, et Déchet Dangereux)  |
| Patrimoine /        | Est-il susceptible de<br>porter atteinte au<br>patrimoine<br>architectural,<br>culturel,<br>archéologique et<br>paysager?            |   | X |  |
| vie /<br>Population | Engendre-t-il des<br>modifications sur les<br>activités humaines<br>(agriculture,<br>sylviculture,<br>urbanisme /<br>aménagements) ? | X |   | L'activité maraîchère en plein champ est remplacée par des cultures sous serres.   |

| 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?   |
|--|
| Oui Non Si oui, décrivez lesquelles  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
| 6.3 Les incldences du projet identiflées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?  |
| Oui Non Si oui, décrivez lesquels  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
| 7. Auto-évaluation (facultalit)  |
| Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi   |
| Dans le cadre de son développement économique, le GAEC PRIMVAL souhaite mettre en place un lot de serres sur   |
| une surface globale couverte de 38335 m². Cette production remplace les cultures maraîchères en plein champ<br>situées sur le projet. L'objectif est de permettre une croissance plus rapide des végétaux et de diminuer |
| les apports d'eau, de fertilisants, et d'intrants.   |
| Le projet a fait appel à un collège de cabinet d'études spécialisés afin d'intégrer les préoccupations liées aux aménagements et à l'environnement. Un permis de construire à été déposé le 22 novembre 2013 et un       |
| dossier loi sur l'eau complété du formulaire d'évaluation simplifié natura 2000 sont en cour d'élaboration.  |

Le site ne présente pas de sensibilité environnementale particulière et se localise dans le contexte paysager global du lieu dit(présence de serres et cultures maraîchères existantes). Il ne présente pas de richesse écologique particulière et les zones naturelles de biodiversités alentours seront préservées

Le projet est localisé à 2200 mètres des sites natura 2000 de la Vallée de la Loire. Les nuisances sonores et vibrations proviendront principalement de la phase travaux (engins de chantiers). Les rejets hydrauliques seront traités dans un bassin de rétention en eau. Aucune habitation n'a été recensée dans un périmètre de 100 mètres autour du projet. Le projet de serres n'aura pas d'impact significatif sur le milieu naturel et

(exemple de la Boire des Clos à l'ouest).

les personnes tiers avoisinantes.

#### 8.1 Annexes obligatoires

## Objet

- 1 L'annexe n° 1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » non publiée ;
- Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraîts cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
- ×
- Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises 3 de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain:
- Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°. 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;
  - Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos
- 5 aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

## Objet

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Julian

X

Fait à

La Chapelle-Basse-Mer

17 Janvier 2013

Signature